

**OCTOBRE 1973**  
**55<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 658**

# **revue internationale de la croix-rouge**



**INTER ARMA CARITAS**

---

**GENÈVE  
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE  
FONDÉ EN 1863**

# COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

MM. ERIC MARTIN, docteur en médecine, professeur honoraire de l'Université, Genève, *président* (membre depuis 1973)

JEAN PICTET, docteur en droit, président de la Commission juridique, *vice-président* (1967)

HARALD HUBER, docteur en droit, juge fédéral, *vice-président* (1969)

HANS BACHMANN, docteur en droit, directeur des finances de la ville, Winterthour (1958)

DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université, Zurich (1961)

M<sup>lle</sup> MARJORIE DUVILLARD, infirmière, ancienne directrice de l'Ecole d'infirmières du Bon Secours, Genève (1961)

MM. MAX PETITPIERRE, docteur en droit, ancien conseiller fédéral (1961)

ADOLPHE GRAEDEL, ancien député au Conseil national, ancien secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (1965)

M<sup>me</sup> DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT, docteur en droit, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève (1967)

MM. MARCEL A. NAVILLE, licencié ès lettres, ancien directeur de banque, président du CICR de 1969 à 1973 (1967)

JACQUES F. DE ROUGEMONT, docteur en médecine (1967)

ROGER GALLOPIN, docteur en droit, ancien directeur général du CICR (1967)

WALDEMAR JUCKER, docteur en droit, secrétaire de l'Union syndicale suisse (1967)

VICTOR H. UMBRICHT, docteur en droit, administrateur (1970)

PIERRE MICHELI, licencié en droit, ancien ambassadeur (1971)

PIERRE BOISSIER, licencié en droit, directeur de l'Institut Henry-Dunant, Genève (1973)

GILBERT ETIENNE, docteur en droit, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève (1973)

ULRICH MIDDENDORP, docteur en médecine, chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)

M<sup>lle</sup> MARION ROTHENBACH, chargée de cours à l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université, Lausanne (1973)

*Membres honoraires*: M. JACQUES CHENEVIÈRE, *vice-président d'honneur*; M<sup>lle</sup> LUCIE ODIER, *vice-présidente d'honneur*; MM. GUILLAUME BORDIER, CARL J. BURCKHARDT, PAUL CARRY, M<sup>me</sup> MARGUERITE GAUTIER-VAN BERCHEM, MM. SAMUEL A. GONARD, EDOUARD DE HALLER, RODOLFO OLGATI, PAUL RUEGGER, FRÉDÉRIC SIORDET, ALFREDO VANNOTTI, ADOLF VISCHER.

## CONSEIL EXÉCUTIF

M. ROGER GALLOPIN, *président*

M. VICTOR H. UMBRICHT, *vice-président*

M<sup>me</sup> DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT

D<sup>r</sup> ULRICH MIDDENDORP

M. GOTTFRIED DE SMIT



1872

PRÉSENTE SUR LES CINQ CONTINENTS,  
LA GRANDE BANQUE AUX TROIS CLEFS  
EST À VOTRE DISPOSITION POUR EFFECTUER  
TOUTES VOS OPÉRATIONS FINANCIÈRES

# SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

SCHWEIZERISCHER BANKVEREIN – SOCIETÀ DI BANCA SVIZZERA  
SWISS BANK CORPORATION

SIÈGE DE GENÈVE  
2, RUE DE LA CONFÉDÉRATION  
TÉL. 20 11 11



# **SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A.**

Place Saint-Gervais 1, Genève — Tél. 31 70 50

- ◆ **Expertises, revisions et organisations comptables**
- ◆ **Domiciliation et administration de sociétés**
- ◆ **Assainissements et liquidations**
- ◆ **Interventions et conseils en matière fiscale**

## **JOURNAL DE GENÈVE**

*deux imprimeries  
deux adresses*

**rue François-Dussaud 20**  
1211 Genève 8 - Téléphone 43 19 40

**rue Général-Dufour 5-7**  
1211 Genève 11 - Téléphone 25 03 50

**T Y P O   —   O F F S E T   —   R O T A T I V E**

# REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

OCTOBRE 1973 - N° 658

## SOMMAIRE

### COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Projets de protocoles additionnels aux Conventions de Genève - <i>Analyse succincte</i> . . . . .	581
Convocation de la Conférence diplomatique . . . . .	590

---

Reconnaissance de la Société de la Croix-Rouge de Fidji (490 <sup>e</sup> circulaire aux Comités centraux) . . . . .	593
Reconnaissance de la Société de la Croix-Rouge du Bangladesh (491 <sup>e</sup> circulaire aux Comités centraux) . . . . .	595
Reconnaissance de la Société de la Croix-Rouge de Singapour (492 <sup>e</sup> circulaire aux Comités cen- traux) . . . . .	597

#### Activités extérieures :

Burundi — Chili — Sous-continent asiatique — Moyen-Orient — République arabe du Yémen . . . . .	599
--	-----

\*

Comment des familles sont réunies grâce à la Croix-Rouge . . . . .	605
---	-----

### DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE

---

Institut régional de formation pour l'Afrique cen- trale . . . . .	608
Rapport annuel de la Ligue . . . . .	609
Assistance internationale de la Croix-Rouge en Indochine . . . . .	611
Birmanie . . . . .	615
Diffusion des Conventions de Genève: Japon — Tanzanie . . . . .	616

### FAITS ET DOCUMENTS

---

Colloque à l'Institut international de droit huma- nitaire . . . . .	619
Congrès d'Amnesty International . . . . .	623
Un vote en faveur de la Croix-Rouge . . . . .	623
Une nouvelle image professionnelle de l'infirmière . . . . .	625
La protection internationale des réfugiés . . . . .	627

### LIVRES ET REVUES

---

. . . . .	631
-----------	-----

579

**INTERNATIONAL  
REVIEW  
OF THE RED CROSS**

**SUPPLÉMENTS  
DE LA REVUE**

**EN LANGUE ESPAGNOLE**

Une édition en langue anglaise paraît chaque mois. Elle est en principe identique à l'édition française, et peut être obtenue aux mêmes conditions.

Proyectos de Protocolos adicionales a los Convenios de Ginebra - Breve análisis — Reconocimiento de la Sociedad de la Cruz Roja de Fidji — Reconocimiento de la Sociedad de la Cruz Roja de Bangla Desh — Reconocimiento de la Sociedad de la Cruz Roja de Singapur (Circulares núm. 490-491-492) — En beneficio de las víctimas de Chile — Una votación a favor de la Cruz Roja.

**EN LANGUE ALLEMANDE**

Entwurf von Zusatzprotokollen zu den Genfer Abkommen - Zusammengefasste Analyse — Drei neue Nationale Rotkreuzgesellschaften — Für die Opfer in Chile — Tätigkeiten des Henry-Dunant-Instituts.

**REVUE INTERNATIONALE  
DE LA CROIX-ROUGE**

Elle est publiée chaque mois par le Comité international de la Croix-Rouge.

7, avenue de la Paix, 1211 Genève 1 (Suisse) — Compte de chèques postaux 12-1767.

Abonnement un an: Fr. 30,—; le numéro: Fr. 3,—.

**RÉDACTION : J.-G. LOSSIER**

---

Seuls les textes signés par le Comité international de la Croix-Rouge engagent la responsabilité de celui-ci.